

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 mai 2020

### Décisions du maire depuis le dernier conseil municipal

#### \* Honoraires d'avocat

**Décide** de régler les honoraires de notre Cabinet d'avocats ELEOM dans la procédure KARIST contre le permis LIDL devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, pour la somme de 720€ TTC.

**Décide** de régler les honoraires de notre Cabinet d'avocats ELEOM dans la procédure CRISPA contre le permis LIDL devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, pour la somme de 722€ TTC.

**Décide** de régler les honoraires de notre Cabinet d'avocats ELEOM dans la procédure IMMOCALM contre la Commune de la Calmette devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, pour la somme de 1 800€ TTC.

**Décide** de régler les honoraires de notre Cabinet d'avocats ELEOM dans la procédure Muriel HEBRARD contre la Commune de la Calmette devant le Tribunal Administratif de Nîmes, pour la somme de 1 242€ TTC.

#### \* Honoraires d'expert

**Décide** de régler les frais et honoraires de l'expertise confiée à Mr Didier BEAUFILS pour un montant de 895,20€ TTC, fixés par ordonnance du Tribunal Administratif de Nîmes.

#### \*Demandes d'aides financières

Décide de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police collectées par l'Etat concernant le projet pour la réfection de la voirie du cœur du village (Circulade) avec mise en sécurité des piétons : Bd des Remparts, rue de la Forge, rue Etienne Coste, rue Béchard, Rampe du Nord, avec intégration de caniveaux en pierre, le montant du projet s'élevant à la somme de 169 270€ HT.

Décide de solliciter l'aide financière du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée concernant le même projet.

# Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice: 19 Présents: 18 Votes: 19

Date de la convocation :19 mai 2020 Date d'affichage : 19 mai 2020

Présents: tous les membres en exercice sauf:

Procurations: Patrick POLLINO à Jaques BOLLÈGUE

Absents: -

Secrétaire de séance : Sébastien GUIRONNET

# Commune de La Calmette

#### **ELECTION DU MAIRE**

Vote à bulletin secret : nombre de votants : 19

suffrage blanc : 1 suffrages exprimés : 18

M. Jacques BOLLÈGUE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

#### FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Vu l'article L.2122-2 le code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de La Calmette étant de 19, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 5 (cinq).

Vu la proposition de M. le Maire de créer 5 postes d'adjoints au maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 19 voix POUR,

**DECIDE** à l'unanimité de créer 5 postes d'adjoints au maire.

CHARGE M. le maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 5 adjoints au maire.

#### **ELECTION DES ADJOINTS**

Liste des adjoints :
Jack DENTEL
Evelyne VIALE-LOSSON
Patrick POLLINO
Isabelle ROSEL
Georges HENRY

Vote à bulletin secret : nombre de votants : 19

suffrages blancs : 2 suffrages exprimés : 17

Les conseillers susnommés ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

# Commune de La Calmette

# TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Fonction	Qualité	NOM ET PRÉNOM
Maire	M.	BOLLÈGUE Jacques
Premier adjoint	M.	DENTEL Jack
Deuxième adjointe	Mme	VIALE -LOSSON Evelyne
Troisième adjoint	M.	POLLINO Patrick
Quatrième adjointe	Mme	ROSEL Isabelle
Cinquième adjoint	M.	HENRY Georges
Conseillère municipale	Mme	BARRETO Josette
Conseiller municipal	M.	EUZEBY Bruno
Conseiller municipal	M.	BLAIN Gérard
Conseiller municipal	M.	PROYER Michel
Conseiller municipal	M.	SKAFF Jean-Claude
Conseillère municipale	Mme	VIALE-COSTE Christine
Conseillère municipale	Mme	PINTARD Mireille
Conseillère municipale	Mme	ALAMICHEL Brigitte
Conseillère municipale	Mme	LEGAL Nasséra
Conseillère municipale	Mme	PERNALON Corine
Conseillère municipale	Mme	BONNET Corine
Conseiller municipal	M.	GILLOT Eric
Conseiller municipal	M.	GUIRONNET Sébastien

Consultation possible des documents en mairie

Le Maire,

Jacques BOLLÈGUE

Mairie de La Calmette

1 rue de Valfons - 30190 LA CALMETTE ☎ : 04 66 81 00 12 - Fax : 04 66 81 86 75

 $@: \underline{mairie@lacalmette.fr} \ - \ \underline{\square} : www.lacalmette.fr$